



SFHOM
FONDÉE
EN 1912
À PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DES OUTRE-MERS

Le bureau de la SFHOM a publié le 3 novembre sur son site un texte de soutien à Julie d'Andurain. Il s'est ensuite associé publiquement au texte collectif émanant de plusieurs associations professionnelles qui la défendait contre une mise en cause à propos de la notice sur l'opération Turquoise rédigée pour le *Dictionnaire des opérations extérieures de l'armée française* (2018).

Cette prise de position exprimait une réaction de solidarité à l'égard d'une collègue estimée et par ailleurs secrétaire générale, trésorière dévouée et membre de son bureau, confrontée à ce qu'elle ressentait comme des attaques personnelles sur des réseaux sociaux, dans un contexte chargé émotionnellement. Ce soutien n'impliquait en aucune mesure une prise de position concernant les travaux de Julie d'Andurain, la SFHOM ne revendiquant aucune légitimité dans ce champ.

Ces messages de soutien ont été lus, et peuvent être lus comme des cautions indirectes apportées à la négation ou à la minoration du génocide des Tutsis. En se prononçant trop vite sur le fond, le bureau de la SFHOM a commis une erreur d'appréciation et le reconnaît par ce communiqué. Nous regrettons profondément d'avoir pris des positions qui sont susceptibles de nuire aux discussions institutionnelles et scientifiques. Toute intervention, toute publication contribuant à nier, à déformer ou à minimiser le génocide des Tutsis au Rwanda doit être condamnée explicitement et publiquement.

Tous les membres n'ont pas été consultés avant publication de ces messages de soutien, et plusieurs d'entre eux ont choisi de quitter le bureau. Les trois co-rédactrices en chef de la revue *Outre-Mers. Revue d'histoire* ont elles-aussi remis leur démission, ainsi qu'une des vice-présidentes.

Le bureau de la SFHOM qui doit être renouvelé va convoquer très rapidement une Assemblée générale.